

Délibération N° DEL-2021-057

Le mardi 25 mai 2021 à dix-huit heures se sont réunis sous la présidence et la convocation de Madame le Maire en date du 18 mai 2021, dans la salle ordinaire de leurs délibérations, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal de la commune de Guéret sous la présidence de Madame le Maire.

Présents : Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Guillaume VIENNOIS, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC, Mme Fahousia HOUMADI, M. Christophe MOUTAUD, Mme Sabine ADRIEN, M. Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF, M. Jean-Baptiste CONTARIN, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, M. François VALLES, M. Thierry BAILLET, Mme Bernadette AUPETIT, Mme Véronique VADIC, M. Damien MONTEIL, M. Jonathan WEINBERG, Mme Zelinda SCHALLER, M. Chaarani MROIVILI, M. Patrick DUBOIS, M. Eric CORREIA, Mme Mary-Line COINDAT, M. Benoît LASCOUX, Mme Delphine BONNIN-GERMAN, M. Michel VERGNIER, M. Gilles BRUNATI, Mme Sylvie BOURDIER, M. Thierry DELAITRE

Absents : Mme Françoise OTT

Dépôts de pouvoir : Mme Christelle BRUNET donne procuration à Mme Marie-Françoise FOURNIER, Mme Olivia BOULANGER donne procuration à Mme Sabine ADRIEN, Mme Martiale ROBERT donne procuration à M. Michel VERGNIER

Nb votants	Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
32	32	0	0	0

En application de l'article L2121-15 du CGCT, Madame Sabine ADRIEN est désignée secrétaire de séance.

Cohésion sociale, sports, culture

7. Désignation des membres au Conseil d'Exploitation d'AnimA

Rapporteur : Fahousia HOUMADI

Suite à la démission du Conseil municipal de Mme Marie COMBEAUD, il convient de désigner un nouveau représentant au CE d'AnimA:

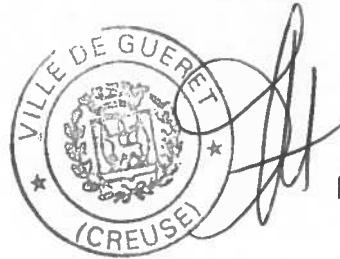
- Mme Mary - Line COINDAT est proposée au sein du collège des élus du conseil d'exploitation d'AnimA

De plus, suite à la dissolution de l'association OASIS, lors d'une assemblée générale extraordinaire du 19.01.21, il est proposé de la remplacer par l'association ALISO qui agit auprès de la vie associative et de la jeunesse dans notre cité. Cette association siègera au sein du collège des associations.

Enfin, il est proposé le remplacement de Mme SANDA Andjamia, suite à des changements personnels et professionnels, par M. Xavier BONAPARTE, adhérent auprès d'AnimA, pour siéger au sein du collège des habitants.

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver ces propositions.

adoptée à l'unanimité
FAIT et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,



**Marie-Françoise
FOURNIER**